

## Nature sans gênes

01190 Boz

Monsieur le Président de la Communauté de Communes,  
Mesdames et Messieurs les élus,

D'une façon peu habituelle dans notre canton, nous avons décidé de vous interpeller car de nombreux habitants du canton ne comprennent plus les orientations et les choix faits aujourd'hui et s'inquiètent beaucoup pour demain.

Cette interpellation se veut sereine et démocratique. Il est logique, nécessaire et souhaitable que l'avenir de notre territoire soit discuté et choisi en concertation avec ses habitants.

Vous avez la responsabilité du développement et de l'évolution du canton de Pont de Vaux.

De nombreuses réalisations en matière sportive et touristique ont été faites. Celles-ci contribuent à améliorer notre cadre de vie.

Paradoxalement, les décisions en matière économique et notamment concernant l'accueil d'entreprises sur le canton vont dans le sens opposé. Certes, la création et le développement de PME, PMI ou TPE contribuent à l'évolution des emplois et à la croissance économique du canton.

Cependant il est nécessaire de bien réfléchir avant l'installation ou l'extension d'entreprises générant des risques et des nuisances. Il est irréaliste et dangereux de les nier et de vouloir cacher les problèmes.

Pourquoi vouloir tout et son contraire : améliorer le cadre de vie des habitants et le dégrader.

La recherche à tout prix de recettes fiscales ne va-t-elle pas à l'encontre d'un développement durable ? Que seront ces recettes après la modification des Taxes Professionnelles annoncée par le Président de la République ?

Sommes-nous prêts à accueillir toutes les entreprises qui en font la demande ?

Pourquoi ne pas faire le choix de favoriser l'installation d'entreprises respectueuses de l'environnement et créatrices d'emploi. Notre territoire n'en serait-il pas mieux valorisé ? (Bourgogne Alcool en Bresse !!)

Comment concilier le développement du pôle touristique et la politique d'implantation d'entreprises classées (pour l'environnement) ?

Pour rattraper son retard sur le plan économique et démographique, que va devenir notre canton ?

Nous ne voulons pas d'un canton dortoir mais un canton industriel n'est pas mieux.

Nous voulons un développement durable et raisonné de notre canton et ce n'est pas l'orientation prise actuellement.

Lors de notre entretien à la Communauté de Communes avec ces représentants et les responsables de Bourgogne Alcool, faces aux inquiétudes que nous avons mises en avant, différentes réponses nous ont été tenues par M Guillermin qui nous interroge vraiment :

- « Pas d'inquiétudes à avoir avec les nappes phréatiques, elles se remplissent toutes seules et on ne sait même pas comment. »

Les scientifiques eux le savent et observent qu'elles ne retrouvent pas leur niveau normal. Pourquoi alors des restrictions d'eau en période de sécheresse ?

- « Pas d'inquiétudes à avoir avec le transport routier, l'augmentation du trafic est inévitable et celle-ci ne représente que de 2 % du trafic actuel. »

Ce chiffre est faux car il ne compte que l'arrivée des camions et pas le retour et en plus ne fait pas la distinction entre une voiture et un camion.

- « Pas d'inquiétudes à avoir avec l'installation de grandes entreprises. Alors que les craintes étaient nombreuses, l'extension de la briqueterie ne pose aucun problème. »

Néanmoins de nombreux riverains ont été conduits à porter plainte, suite à des nuisances très importantes et le Préfet a été mis en demeure de faire respecter les règles à l'entreprise.

Toutes ces raisons nous ont donc poussés à vous remettre d'une manière forte la pétition signée par plus de 500 personnes demandant une réunion publique et une nouvelle réflexion quant à l'installation de cette distillerie sur le canton.

Nature sans gênes